



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**Réunion du conseil municipal du 20 mars 2026  
Liste des délibérations**

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Nicolas ROBERTO, Sylvaine JABRE, Léon AUBERT, Audrey ARNOUX, Jean-Jacques BERTRAND, Théo CHIARAZZO, Sylvie DUMAS, Michel FRISQUE, Elodie JARRY, Josepha LEFEBVRE, Thierry RIBOULET, Anthony RICHAUD, Johanna SEREE, Nathalie SORSANA.

EXCUSE :

ABSENT :

SECRETAIRE : Michel FRISQUE

**Affaire n°1 - Election du Maire.**

Monsieur Thibault DALLAPORTA est élu Maire à l'unanimité.

**Affaire n°2 - Détermination de la création du nombre de postes d'Adjoints au Maire.**

Le conseil municipal décide de créer trois postes d'Adjoints au Maire.

**Affaire n°3 - Election des Adjoints.**

Monsieur Nicolas ROBERTO est élu 1<sup>er</sup> adjoint à l'unanimité.

Mme Sylvaine JABRE est élue 2<sup>ème</sup> adjointe à l'unanimité.

Monsieur Léon AUBERT est élu 3<sup>ème</sup> adjoint à l'unanimité.

**Affaire n°4 - Remise et lecture de la charte de l' élu local.**

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local qui est distribuée à chaque conseiller municipal.

**Affaire n°5 - Communication des articles L 2123-1 à L 2123-35 et R 2123-1 à D 2123-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Les élus reçoivent les articles L 2123-1 à L 2123-35 et R 2123-1 à D 2123-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 février 2026.

Adopté à l'unanimité.

**Affaire n°6 - Création d'un poste saisonnier à temps complet au service du Château.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un poste saisonnier de 6 mois à temps complet au service du Château afin d'assurer la saison, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026. L'agent recruté sera responsable du Château

Adopté à l'unanimité.

**Affaire n°7 -Création d'un poste pour accroissement d'activité à temps complet au service technique.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un poste pour accroissement d'activité de 6 mois renouvelable une fois pour renforcer l'équipe du service technique à temps complet, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Simiane la Rotonde, le 24 mars 2026.

Le Maire, Thibault DALLAPORTA

